



24 juin 2011, à partir de 16 h

5^e challenge
DE L'ORLÉANAIS

LA RENCONTRE DES ENTREPRISES
PUBLIQUES ET PRIVÉES DE L'ORLÉANAIS
À L'ÎLE CHARLEMAGNE

TROIS ÉPREUVES SPORTIVES EN RELAIS
CANOE (2 Pers.) : 800 m.
COURSE À PIED : 3 000 m. VTT : 5 000 m.



REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

A diffuser à l'ensemble de vos participants

Les Club Rotary Orléans-Val de Loire et Orléans-Péguy organisent le 24 juin 2011 un challenge sportif réunissant des équipes de 4 personnes appartenant à des entreprises publiques ou privées, des collectivités publiques ou des associations.

Les bénéfices réalisés à l'occasion de cette opération seront intégralement reversés au profit de l'Institution SERENNE – orphelinat à Orléans, pour la création d'une salle de lecture, médiathèque

L'évènement se décompose en deux parties :

➤ Une partie sportive dont vous trouverez ci-dessous le déroulement, sur la Base de Loisirs de l'Île Charlemagne.

Depuis 2010, les équipes peuvent comprendre des personnes en situation de handicap, appartenant aux entreprises ou associations inscrites au challenge de l'orléanais qui participeront aux mêmes épreuves que les autres concurrents.

Toutes les personnes en situation de handicap reconnu, faisant partie d'une équipe peuvent se signaler. Il n'y a pas de caractère obligatoire. Cela impliquera un bonus temps afin de compenser le handicap de la personne. Dès qu'une équipe s'inscrira, en mentionnant une personne en situation de handicap, notre expert du Sport Handicap (**Mr Goudou : 06.30.50.55.57**) se fera un plaisir de prendre contact avec vous afin de vous conseille, dans le choix de la pratique si besoin.

➤ Une partie festive autour d'un repas au cours duquel les résultats seront proclamés, dans le Hall Minsard au Parc des Expositions d'Orléans. Confirmation de la présence au repas à indiquer sur le bulletin d'inscription

Nous espérons que ces informations permettront à tous de passer un moment agréable. En effet, nous vous rappelons que les mots d'ordre pour cette manifestation sont : **sportivité, convivialité et bonne humeur**. Les déguisements seront les bienvenus et les plus originaux récompensés.

➤ Dans l'intérêt général nous vous rappelons qu'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive** (ou la copie d'une licence sportive en cours de validité) est **exigé**. Ces documents devront être envoyés dans les meilleurs délais ou remis le jour de l'épreuve. **Les personnes ne satisfaisant pas à cette obligation se verront refuser l'accès à la compétition.**

➤ **Attention** : pour que nous puissions afficher **le logo de votre entreprise** sur écran géant pendant la soirée merci de nous le faire parvenir par mail à l'adresse suivante: info@challengedelorleanais.org , Au format : JPEG ou TIFF (300DPI) ; **ne pas envoyer d'images trop compressées**, risque de pixellisation. **Mettre le nom de votre société dans le titre de l'image.**

Rotary International- Club Orléans Val de Loire – 10 Rue Marcel Belot – 45160 OLIVET

Correspondance à : **Challenge de l'Orléanais – BP 92247 - 45012 Orléans Cedex 01**

☎ : 09 64 23 38 24 (boite vocale)

www.challengedelorleanais.org

CONDITIONS GENERALES

Un Service d'assistance et de sécurité, ainsi que des commissaires de course, assureront votre sécurité. Un poste de secours sera présent pendant toute la durée de l'épreuve. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile.

Les participants aux épreuves et leurs accompagnants conservent la garde et la responsabilité de leurs équipements et effets personnels. Ils doivent également être assurés pour leur responsabilité personnelle et leurs risques corporels soit par leur licence sportive soit par leur police individuelle responsabilité civile.

Les organisateurs et la structure ayant procédé à l'inscription des compétiteurs déclinent toute responsabilité pour tous les dommages matériels ou immatériels subis notamment par les participants, les spectateurs, et plus généralement toute personne concernée, du fait de sinistres dont ils ne seraient pas directement à l'origine.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol avant, pendant ou après l'épreuve. Le parking officiel sera placé sous la surveillance d'un vigile. Il est cependant déconseillé de laisser des objets de valeurs dans les véhicules

Un apéritif suivi d'un repas seront servis à tous les participants des épreuves sportives et à leurs invités, au hall Minsard, au parc des Expositions d'Orléans **à partir de 19h 00**, en même temps que l'annonce des résultats et la remise des récompenses. Un document expliquant le déroulement de la soirée sera distribué sur place. Merci de confirmer la présence au repas sur le bulletin d'inscription.

Classement spécifique pour les équipes "pro" (si le nombre d'engagés dans la catégorie est suffisant). Une coupe sera remise aux trois premières équipes de chaque catégorie (féminine, masculine et mixte, prix de l'originalité ainsi qu'un prix "intello" pour ceux qui sont moins sportifs, à l'occasion d'un quizz).

Un prix de la participation sera également décerné à l'entreprise qui aura engagé le plus grand nombre d'équipes.

Le droit d'inscription s'élève à 330 Euros (nets de taxes) par équipe, comprenant le repas des compétiteurs (invités: 30€ en sus par personne). Le déroulement du challenge pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques du moment; les équipes prendront connaissance des consignes avant le départ. En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit d'annuler toute ou partie de la manifestation ; les établissements pourront prétendre sur demande au remboursement de 50% de leurs droits d'inscription. La différence servira à financer les frais déjà engagés, le surplus sera dévolu à l'objectif de la manifestation (ICM). L'absence, au départ, des équipes engagées ne donne droit à aucun remboursement.

Des commissaires se tiendront le long du parcours pour assurer la sécurité et le bon déroulement du challenge. En cas de prise de raccourci, l'équipe concernée sera automatiquement disqualifiée. Pour les épreuves de Course à Pied et de VTT, comprenant plusieurs boucles, un tapis de témoin de pointage électronique attestera des passages.

DEROULEMENT DES EPREUVES SPORTIVES

Rendez-vous des participants à l'île Charlemagne. (voir plan de situation joint)

- Ouverture du secrétariat à partir de 16h, dans le bâtiment "Accueil".
- Chaque équipe recevra ses dossards, son témoin de relais.
Les repas supplémentaires payants seront également remis au responsable de l'équipe.
Dans la limite des places disponibles, la date limite d'inscription pour les repas supplémentaires est fixée au 15 juin 2010 au soir.

Départ du 4° challenge de l'orléanais à 17h 30 précises. (Nouveau depuis 2009 : Echauffement à partir de 16h 00). Les premiers relayeurs canoéistes devront être sous l'ordre du starter à 17h 15.

Les dossards devront être portés sur le devant pour les coureurs à pied et les canoéistes et sur le dos pour les vététistes.

Déroulement de l'épreuve de "canoë" :

Le circuit, d'une longueur de 800m, face à la passerelle séparant les bâtiments, est composé de deux triangles sur l'eau avec portage du bateau sur la plage entre les deux triangles. A l'arrivée, le porteur de la "puce témoin" doit la passer au coureur à pied de son équipe.

Les participants à cette épreuve devront obligatoirement porter des sandales ou des chaussures de sport, afin d'éviter les risques de coupure, et les gilets de sauvetage fournis par l'organisation.

L'épreuve de Course à Pied se déroule sur une boucle de 3.100m partant vers l'Ouest, composée de deux allers-retours. Le circuit sera matérialisé par des barrières, des cônes et des banderoles (voir le plan joint). En fin de boucle, passage obligatoire sur le tapis de pointage. Si le circuit comporte plusieurs tours, à la fin du premier tour, un ruban de couleur sera passé autour du cou du coureur qui devra le conserver jusqu'à la fin de la course pour attester qu'il a réalisé l'intégralité de l'épreuve. A l'arrivée, le porteur de la "puce témoin" doit la passer au vététiste de son équipe. Le parcours peut être modifié selon les conditions météo ; voir les consignes le jour de l'épreuve (idem pour le VTT).

L'épreuve de VTT se déroulera sur une boucle de 5.000m partant vers l'Est, le point de départ se trouvant à proximité de la passerelle enjambant le ruisseau (voir plan). **Le port du casque (non fourni par l'organisation) est obligatoire** pendant toute l'épreuve. Son absence est un motif de disqualification. Le parcours, balisé par des barrières, des cônes et des rubans, comporte deux boucles aller-retour. Le passage en fin de boucle se fera obligatoirement sur le tapis de pointage. Si le circuit comporte plusieurs tours, à la fin du premier tour, un ruban de couleur sera passé autour du cou du coureur qui devra le conserver jusqu'à la fin de la course pour attester qu'il a réalisé l'intégralité de l'épreuve. A l'arrivée, le porteur de la "puce témoin" devra la redonner aux organisateurs. (indispensable pour valider l'ensemble des temps de l'équipe).

Des **vestiaires** (éviter d'y déposer des objets de valeur) ainsi que des **douches** seront mis à la disposition des participants.

Important : Cette année, seuls les 100° inscrits repartent avec leur bateau- (mais pas avec les rames, ni les gilets)

CHALLENGE DE L'ORLEANAIS PARCOURS 2011 CANOË / COURSE A PIED / VTT

